

## Rapport de minorité de la Commission des finances

### Préavis municipal n° 45 relatif à une demande de crédit d'investissement complémentaire pour l'agrandissement des activités sportives au centre sportif d'En Bord.

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

#### Préambule

La minorité de la commission est composée de Samuel Freuler - 1er membre, Alain Bringolf - rapporteur, Evan Lock et Jérôme Frachebourg.

La minorité de la commission renvoie au rapport de majorité pour ce qui est des informations obtenues auprès de la Municipalité en lien avec le crédit d'investissement complémentaire.

#### Informations

##### Eclairage des terrains de football

Les travaux liés à la mise aux normes des installations d'éclairage des terrains de football ont déjà été réalisés et ont engendré un surcoût de CHF 831'400.- par rapport à ceux annoncés dans le préavis 92/21.

##### Installations sportives nouvelles et existantes au centre sportif

Financièrement, l'achèvement de l'ensemble des installations sportives prévues nécessite un crédit supplémentaire de 1'163'600.- en sus des CHF 1'734'000.- déjà accordés avec le préavis 92/21, soit CHF 2'897'600.- au total. A ce montant viennent s'ajouter différents travaux complémentaires sur les installations existantes (CHF 159'600.-).

##### Stand de tir et nouveau local communautaire attenant

Dans une première version (cf. préavis ratifié N° 92/21), les travaux du stand de tir, estimés à CHF 785'000.- comprenaient la mise aux normes de la ciblerie (260'000.-), un nouveau local communautaire / buvette (478'000.- contre 1'096'600.- aujourd'hui), la création d'un local nettoyage des armes (40'000.-) ainsi qu'une haie végétalisée de protection et divers aménagements (7'000.-). A ce jour, CHF 284'804.15 ont déjà été engagés pour la ciblerie et divers travaux au local du stand de tir.

Selon les plans de 2021, bien que déjà prévue comme salle communautaire pour la population, le local s'apparentait à un simple bâtiment fonctionnel, sans ambition architecturale particulière (cube). Deux ans plus tard, l'apparence de ce local communautaire a évolué, exprimant une volonté d'élargir sa vocation vers un plus large public (location). Un concours d'architecture a été initié « (...) afin que cette nouvelle salle offerte également à la population soit belle et accueillante, s'intègre bien dans le paysage au lieu d'être juste un cube planté à côté du stand de tir. C'est une structure qui doit vivre plusieurs dizaines d'années et il nous a semblé important que ce nouveau bâtiment communal soit un bel objet également ».

Cette nouvelle version sera prévue pour une vocation d'exploitation élargie, devenant un élégant édifice polyvalent d'un volume SIA total de 1244m<sup>3</sup>, mis à disposition de la population glandoise pour y tenir des manifestations, des fêtes ou des rencontres corporatives. Il complètera l'offre actuelle du Refuge au sud de la ville, avec une capacité plus ou moins équivalente et un potentiel d'exploitation de douze mois dans l'année, contrairement au Refuge qui n'est pas accessible à certaines périodes afin de préserver la faune.

Financièrement, la réalisation de ce nouveau bâtiment nécessite un investissement supplémentaire de CHF 770'000.- soit un coût total de CHF 1'273'518.- sur la base du devis fourni par Christen Architectes SA à Gland.

Le solde restant de CHF 500'195.85 par rapport à la demande initiale en 2021 (785'000.-), contribuera à terminer l'assainissement du stand actuel et créer le local sécurisé de nettoyage au sein du bâtiment actuel du stand.

### **Position des membres minoritaires de la COFIN**

Par l'achèvement de ces travaux, le centre d'En Bord étendra son champ d'activités et répondra à l'évolution actuelle des besoins des sportifs et de la population glandoise en général. Malgré les couacs et erreurs dans ce dossier, que la minorité de la COFIN déplore, les signataires sont convaincus de la qualité globale et de l'utilité du projet présenté.

Le nouveau projet de bâtiment communautaire représente un investissement supplémentaire important et comme nos collègues majoritaires de commission, nous sommes quelque peu mal à l'aise qu'il ait été intégré sous cette forme dans ce préavis, alors que la vocation et le lien de cet objet avec le centre sportif ne saute pas aux yeux. Cependant, puisque le principe de « ..*construction d'une nouvelle buvette, qui sera également mise au service de la population.* » était déjà prévu dans le préavis 92/21 accepté par le Conseil communal, il ne serait aujourd'hui pas cohérent de détacher cette réalisation du présent préavis comme le demande la majorité de la COFIN.

### **Vœu**

La minorité de la commission souligne le manque de professionnalisme qui a régi à l'établissement du premier préavis 92/21 (devis sommaires, absence de certains postes de coûts). Elle regrette aussi le manque d'information au Conseil communal autour des dépassements de coûts par rapport au préavis initial, plus particulièrement ceux en lien avec les installations électriques et le changement de standing de la « buvette » du stand de tir. De ce fait, elle émet le vœu que la Municipalité en tire les enseignements à l'avenir, en étant plus rigoureuse sur l'estimation des coûts des préavis d'investissement futurs, éventuellement par le biais d'un crédit d'étude, et que la Municipalité tienne davantage informé le Conseil communal lorsque de significatifs dépassements de coûts s'avèrent inévitables.

## Conclusion

La minorité de la COFIN souhaite que les installations sportives prévues puissent rapidement profiter aux Glandoises et aux Glandois et estime que ce n'est pas à la population d'être pénalisée par un refus du préavis.

En conséquence, la minorité de la COFIN invite le Conseil communal à accepter ce préavis tel que présenté, soit :

- I. - d'accorder un crédit de CHF 2'924'600.-
- II. - d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 2'924'600.- et à entreprendre les travaux

## Signatures des membres de la Commission adhérant au rapport minoritaire

Samuel Freuler ; premier membre	Alain Bringolf ; rapporteur
Evan Lock	Jérôme Frachebourg